



OE Pros
CN. PRES. 15 NOV 21 19:07
C₁

Québec, le 15 novembre 2012

Monsieur Jacques Chagnon
Président de l'Assemblée nationale
Hôtel du parlement
Bureau 1.30
Québec (Québec) G1A 1A4

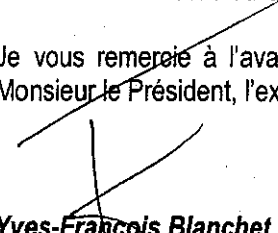
Monsieur le Président,

Par la présente, j'aimerais clarifier la situation quant à la présence du drapeau canadien à la salle du Conseil législatif de l'Assemblée nationale lors des travaux parlementaires. En effet, quelques recherches historiques nous ont permis de constater que, loin d'y avoir toujours été présent, l'unifolié y a tantôt été installé, tantôt retiré, au gré des partis politiques qui se sont succédés au gouvernement.

Actuellement, la présence du drapeau canadien dans la salle du Conseil législatif lors de cérémonies de nature politique impliquant le gouvernement du Québec est laissée à l'appréciation du parti politique hôte de l'événement.

Sans remettre en question cette pratique démocratique, nous vous demandons de retirer le drapeau du Canada dans la salle du Conseil législatif en tout temps lors des travaux parlementaires.

Je vous remercie à l'avance de l'attention que vous porterez à ma demande et je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.


Yves-François Blanchet
Député de Johnson
Whip en chef du gouvernement
Responsable des régions Centre-du-Québec et Mauricie
Au Conseil des ministres

c. c. Mme Pauline Marois, première ministre du Québec.